



**Renforcer la capacité des communautés francophones :
recommandations de l'ACFA pour le budget fédéral de 2026**

Mémoire de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) présenté au Ministère des
Finances dans le cadre des Consultations prébudgétaires 2026

Nathalie Lachance, présidente de l'ACFA
Isabelle Laurin, directrice générale de l'ACFA

Le 1 septembre 2026

[1] L'ACFA, organisme porte-parole de la francophonie albertaine depuis 1926, présente le présent mémoire au Comité permanent des finances dans le cadre des consultations prébudgétaires de 2026. L'ACFA représente la population d'expression française de l'Alberta et œuvre à son développement économique, culturel et social, ainsi qu'à la promotion de la langue française en Alberta.

[2] Selon le Recensement de 2021 de Statistique Canada, plus de 79 000 Albertaines et Albertains ont le français comme première langue officielle parlée, tandis que plus de 260 000 personnes déclarent être en mesure de soutenir une conversation en français¹. L'Alberta compte également, à l'extérieur du Québec, la deuxième plus importante population d'enfants admissibles à l'instruction dans la langue de la minorité².

[3] Dans un contexte marqué par les enjeux de main-d'œuvre et de croissance démographique, les communautés francophones en situation minoritaire (« CFSM ») constituent un levier stratégique pour le développement économique, social et institutionnel du Canada. Le prochain budget fédéral représente ainsi une occasion importante de renforcer la capacité des communautés francophones à contribuer pleinement au développement du pays, tout en assurant la mise en œuvre des engagements fédéraux en matière de langues officielles.

Optimiser l'allocation des ressources financières pour les langues officielles

[4] L'ACFA estime que les mécanismes actuels de répartition des investissements fédéraux en langues officielles doivent continuer d'évoluer afin de mieux refléter les réalités démographiques contemporaines des communautés francophones canadiennes. Depuis plusieurs décennies, l'Alberta connaît une croissance soutenue de sa population francophone. Entre 2001 et 2021, le nombre de personnes ayant le français comme première langue officielle parlée a augmenté de 35,9 %, tandis que le nombre de personnes ayant une connaissance du français a augmenté de 54,6 % depuis 1991³. Aujourd'hui l'Alberta possède la plus importante population de personnes ayant le français comme première langue officielle parlée au Canada après l'Ontario et le Nouveau-Brunswick⁴.

[5] L'ACFA reconnaît que le gouvernement fédéral a récemment posé des gestes importants afin de mieux tenir compte de cette évolution démographique, notamment par la nouvelle Entente Canada-Alberta sur les services en français annoncée en 2024. Cette initiative témoigne d'une volonté accrue de mieux soutenir les besoins des communautés francophones albertaines.

¹ Sociopol. 2024. *Portrait démographique des communautés francophones de l'Alberta*.

<https://acfa.ab.ca/wp-content/uploads/2024/07/Alberta-document-complet.pdf>

² Statistique Canada, 2024. *Étude sur la sous-classification des enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire au Recensement de 2021*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/98-26-0008/982600082021001-fra.cfm>

³ Statistique Canada. 2019. *La langue française en Alberta, 2001 à 2016*. ; Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2021, Alberta*. ; Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 1991, Alberta*. ; Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 1996, Alberta*.

⁴ Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2021, Alberta*.

[6] Toutefois, plusieurs mécanismes historiques de financement continuent de refléter imparfaitement les réalités démographiques actuelles des communautés francophones de l'Ouest canadien. À titre d'exemple, les fonds de base prévus dans le cadre du *Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde* demeurent inchangés par rapport à la période 2019-2023, malgré la croissance soutenue de la population francophone albertaine. Une analyse du Protocole démontre notamment que l'Alberta se classe au 9^e rang pour le financement de l'éducation dans la langue de la minorité lorsque l'on tient compte du poids démographique de la population francophone⁵. Le financement accordé aux organismes porte-parole provinciaux et aux réseaux en immigration francophone place également l'Alberta sous la moyenne nationale.⁶

[7] Ces écarts ont des conséquences concrètes sur l'accès aux services en français et sur la capacité des organismes communautaires à répondre aux besoins croissants de la population. Une approche qui reconnaît l'importance des francophonies historiques, mais qui tient également compte de la croissance réelle des populations, de la demande de services et des capacités institutionnelles permettrait d'assurer une utilisation plus efficace et équitable des fonds publics. **L'ACFA recommande donc que le gouvernement fédéral poursuive la modernisation de ses mécanismes de financement afin de mieux tenir compte de l'évolution démographique et des besoins réels des communautés francophones dans l'Ouest canadien.**

[8] L'ACFA considère également qu'il existe des occasions d'optimiser les ressources dans la prestation des services fédéraux en français. Un sondage mené par l'ACFA entre décembre 2024 et janvier 2025 auprès de 267 répondants a permis d'identifier plusieurs priorités concernant l'offre de services fédéraux en français. Les répondants souhaitent notamment un meilleur accès aux services de Service Canada, de l'Agence du revenu du Canada, des tribunaux et services juridiques fédéraux, de la Gendarmerie royale du Canada et d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

[9] La modernisation de la *Loi sur les langues officielles* (« LLO ») et l'adoption de la *Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale* (« LUFEP ») créent également des nouvelles obligations pour les entreprises dans les régions à forte présence francophone. Désormais, le quartier francophone d'Edmonton, sera désigné comme une de ces régions. Afin d'assurer une mise en œuvre efficace de la LUFEP, **le gouvernement fédéral devra prévoir un financement pour la formation linguistique des employé.e.s ainsi que pour l'adaptation des services des entreprises assujetties à la LUFEP ayant des bureaux dans cette région.**

⁵ Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta, ACFA et Fédération des parents francophones de l'Alberta. 2024. *Un continuum de l'éducation francophone, de la petite enfance jusqu'aux études postsecondaires, pour une francophonie albertaine en croissance*, page 28-29. https://acfa.ab.ca/wp-content/uploads/2022/07/20241223_Memoire_Etude-continuum-de-leducation-francophone.pdf

Préserver les programmes qui ont fait leurs preuves

[10] L'ACFA a pris connaissance des intentions du gouvernement fédéral de réduire certaines dépenses ministérielles dans les prochaines années. Dans ce contexte, il est essentiel de protéger les programmes qui contribuent directement à la vitalité des CFSM ainsi qu'à la mise en œuvre des obligations prévues dans la LLO.

[11] Le *Plan d'action sur les langues officielles 2023-2028* (« PALO ») prévoit des investissements totalisant 4,1 milliards de dollars sur cinq ans afin de soutenir un vaste réseau d'institutions et d'organismes francophones partout au Canada. Toute réduction importante de ces investissements risquerait d'affaiblir la capacité des communautés francophones à répondre aux besoins de leurs populations et à poursuivre leur développement à long terme. Rappelons que le gouvernement fédéral a des obligations légales de « prendre des mesures positives pour favoriser le développement des communautés de langue officielle en situations minoritaire. »⁷

[12] Selon le sondage mené par l'ACFA entre décembre 2024 et janvier 2025, les trois secteurs où le gouvernement fédéral devrait prioritairement maintenir ses investissements sont : (1) l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, (2) la radiodiffusion et la télédiffusion ainsi que (3) la santé publique. Ces secteurs jouent un rôle stratégique dans la vitalité des communautés francophones.

Apprentissage et garde de jeunes enfants

[13] L'adoption de la *Loi relative à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants au Canada* représente une avancée importante pour les CFSM. Cette loi reconnaît l'importance de soutenir les CFSM et d'assurer le développement de services adaptés à leurs réalités⁸.

[14] Toutefois, ces progrès devront être consolidés dans le cadre du renouvellement de l'*Accord entre le Canada et l'Alberta sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants*⁹. L'ACFA et la Fédération des parents francophones de l'Alberta (« FPFA ») ont déjà souligné l'importance d'un continuum de l'éducation fort qui contribue non seulement au développement des enfants, mais aussi à la transmission de la langue et de la culture françaises¹⁰.

[15] L'ACFA soutient également les mémoires récents du Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (« RESDAC ») qui mettent en lumière plusieurs enjeux

⁷ Patrimoine canadien. 2024. Guide sur la partie VII de la Loi sur les langues officielles : Appui aux communauté et promotion du français et de l'anglais. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/langues-officielles-bilinguisme/publications/guide.html>

⁸ Loi sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants au Canada (L.C. 2024, ch. 2) <https://laws.justice.gc.ca/fra/lois/c-3.55/page-1.html>

⁹ Gouvernement du Canada. *Accord entre le Canada et l'Alberta sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada – 2021 à 2026*. <https://www.canada.ca/fr/accord-apprentissage-garde-jeunes-enfants/accords-provinces-territoires/alberta-echelle-canada-2021.html>

¹⁰ ACFA et Fédération des parents francophones de l'Alberta. 2023. *Des services de garde qui tiennent compte des besoins de la francophonie albertaine*. https://acfa.ab.ca/wp-content/uploads/2022/07/20230418_Memoire_Entente-garderies-federal-provincial_FPFA-ACFA_FR.pdf

structurants rejoignant directement les priorités des CFSM¹¹, notamment en matière d'apprentissage tout au long de la vie et de la vitalité communautaire. L'ACFA partage également les préoccupations concernant l'écart persistant entre les engagements de la partie VII de la LLO et leur mise en œuvre concrète, et appuie les appels en faveur d'un financement stable, prévisible et fondé sur le principe du « par et pour ».

[16] Le prochain budget fédéral devra donc prévoir les ressources nécessaires afin d'assurer la pérennité de ces services et de garantir une prise en compte adéquate des besoins des CFSM dans les futurs accords bilatéraux.

Santé et services sociaux

[17] En 2023, les gouvernements du Canada et de l'Alberta ont conclu une entente en principe en vue d'améliorer les services de santé en Alberta¹². Cette entente reconnaît notamment l'importance d'assurer un accès équitable aux services de santé pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

[18] En décembre 2023, une entente bilatérale Canada-Alberta visant à améliorer les soins de santé pour la période 2023-2026 incluait explicitement les services en français¹³.

[19] Dans ce cadre, cinq projets totalisant 5,4 millions de dollars ont été déployés grâce à un partenariat entre le gouvernement de l'Alberta, l'ACFA et le Réseau santé Alberta (« RSA »). Ces initiatives contribuent à améliorer l'accès aux soins de santé en français et à renforcer l'offre de services adaptés aux communautés francophones.

[20] L'entente ayant pris fin le 31 mars 2026, plusieurs initiatives actuellement déployées en Alberta se retrouvent déjà dans une situation d'incertitude. L'ACFA considère essentiel que le prochain budget fédéral prévoie rapidement les ressources nécessaires afin d'assurer la continuité des investissements visant à améliorer l'accès aux soins de santé en français en Alberta. L'ACFA estime également important qu'une nouvelle entente puisse être conclue rapidement avec le gouvernement de l'Alberta afin de limiter les interruptions de services et les impacts sur les communautés francophones en situation minoritaire.

¹¹ Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences. 2026. Mémoire concernant l'avant-projet de règlement sur la partie VII de la *Loi sur les langues officielles*. https://resdac.net/wp-content/uploads/Memoire-RESDAC_Reglements-partie-VII-LLO_Fevrier-2026.pdf; ¹¹ Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences. 2026. Mémoire au ministère du Patrimoine canadien : dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du Plan d'action pour les langues officielles. https://resdac.net/wp-content/uploads/Memoire-RESDAC-a-PCH_PALO_2026-01-30-1.pdf

¹² Gouvernement du Canada. 2023. « Le gouvernement du Canada et de l'Alberta concluent une entente de principe en vue d'améliorer les services de santé offerts à la population canadienne. » *Communiqué de presse*. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/nouvelles/2023/02/le-gouvernement-du-canada-et-lalberta-concluent-une-entente-de-principe-en-vue-dameliorer-les-services-de-sante-offerts-a-la-population-canadienne.html>

¹³ Gouvernement du Canada. 2023. « Accord entre le Canada et l'Alberta pour travailler ensemble pour améliorer les soins de santé pour les Canadiens. » <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/transparence/ententes-en-matiere-de-sante/priorites-partagees-matiere-sante/accords-bilateraux-travailler-ensemble/alberta-ensemble-ameliorer-soins.html>

Radiodiffusion et alertes d'urgences

[21] L'ACFA souhaite rappeler le rôle essentiel que joue Radio-Canada dans l'épanouissement des CFSM. Radio-Canada constitue souvent la seule source d'information fiable et accessible en français, notamment lors de situations d'urgences comme les incendies survenus dans les Territoires du Nord-Ouest en 2023 et à Jasper en 2024.

[22] La LLO reconnaît explicitement la contribution de Radio-Canada à la promotion de deux langues officielles ainsi qu'au développement des CFSM. D'ailleurs, 44% des répondants au sondage mené par l'ACFA considèrent que Radio-Canada ne reçoit pas un financement suffisant pour assurer la production et la diffusion de contenu francophone.

[23] L'ACFA souhaite également attirer l'attention sur l'absence fréquente d'alertes d'urgence bilingues lors de crises récentes. Plusieurs francophones ont reçu des informations essentielles uniquement en anglais, ce qui soulève des enjeux importants en matière de sécurité publique. Le gouvernement fédéral devrait poursuivre les investissements nécessaires afin de moderniser le système national d'alertes d'urgence pour assurer une diffusion rapide et systématique des alertes dans les deux langues officielles partout au pays.

[24] En effet, l'ACFA a déposé une intervention auprès du CRTC dans le cadre de la consultation de télécom et de radiodiffusion CRTC 2025-180-1.¹⁴ Cette intervention offre des pistes de solution au gouvernement fédéral quant à l'obligation de diffuser les alertes d'urgence dans les deux langues officielles. Notamment en exigeant que le système de dissémination national d'alertes (« ADNA ») diffuse les alertes dans les deux langues officielles.

[25] Par ailleurs, dans son budget de 2025, le gouvernement a annoncé un investissement de 55,4 millions de dollars pour la mise en place d'un nouveau système ADNA.¹⁵ Ce nouveau système devrait être conçu, dès sa création, de manière à intégrer un mécanisme de traduction dans les deux langues officielles. Une telle approche permettrait non seulement d'assurer la sécurité des membres des CFSM, mais constituerait également une mesure positive favorisant leur épanouissement, conformément aux obligations prévues à la Partie VII de la LLO.¹⁶

L'internationalisation et l'immigration francophone

[26] Le prochain budget fédéral représente aussi une occasion de renforcer l'internationalisation de la francophonie canadienne. Celle-ci ne doit pas se limiter au recrutement d'étudiants étrangers francophones, mais s'intégrer aux stratégies canadiennes en matière de commerce, de diplomatie, d'innovation et de sécurité. En renforçant davantage ses liens avec les pays francophones de l'Afrique, d'Europe, des Caraïbes et d'Asie, le Canada pourrait accroître son rayonnement économique et culturel tout en renforçant la place de ses institutions francophones sur la scène internationale.

¹⁴ ACFA. 21 novembre 2025. *Langues officielles et sécurité publique : modernisation du système d'alerte au Canada*. https://acfa.ab.ca/wp-content/uploads/2026/01/20251121_Intervention_2025-180_ALBERTA-ACFA.pdf

¹⁵ Ministère des Finances. Novembre 2025. *Budget de 2025 : Un Canada Fort*. <https://budget.canada.ca/2025/report-rapport/pdf/budget-de-2025.pdf> P.223

¹⁶ Loi sur les langues officielles (L.R.C. (1985), ch. 31 (4e suppl.))

[27] L'ACFA souligne également que le financement accordé par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada aux organismes d'établissement devrait davantage tenir compte de la mobilité interprovinciale des nouveaux arrivants francophones. L'Alberta affiche actuellement le plus haut taux de migration interprovinciale de nouveaux arrivants francophones au pays, ce qui exerce une pression importante sur les organismes d'accueil et d'établissement qui doivent répondre à une demande croissante sans financement additionnel¹⁷. Une meilleure adaptation des mécanismes de financement permettrait d'assurer une capacité d'accueil plus durable et mieux arrimée aux réalités migratoires contemporaines.

Éducation postsecondaire en français

[28] Il est urgent et nécessaire de donner suite aux recommandations issues du 2e Sommet sur l'éducation postsecondaire en français en Alberta, tenu en avril 2024¹⁸. Ce sommet a mis en évidence des défis critiques auxquels font face les établissements postsecondaires francophones dans l'Ouest canadien, notamment une offre limitée et peu diversifiée de programmes. Le rapport final des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire, menés par l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (« ACUFC ») et la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (« FCFA ») en 2021-2022, a lui aussi mis en lumière que « les provinces de l'Ouest sont les plus défavorisées » en ce qui a trait à l'offre de programmes en français. On y retrouve 18,8% de la population francophone, mais seulement 7,9% des programmes universitaires francophones en situation minoritaire sont offerts dans cette région¹⁹. À la lumière des priorités fédérales en matière d'accès équitable à l'éducation, il est impératif de consacrer des fonds ciblés pour atteindre une réelle équivalence; l'ACFA souhaite voir la mise en œuvre des recommandations du 2^e Sommet.

Mobilité de la main d'œuvre

[29] Des mesures structurantes doivent être mises en place pour lever les obstacles à la participation au marché du travail, en particulier en matière de mobilité interprovinciale et de reconnaissance des diplômes étrangers. Dans plusieurs secteurs essentiels : santé, continuum de l'éducation, construction et services sociaux, la rareté de main-d'œuvre est aggravée par des barrières administratives qui freinent l'intégration des travailleurs qualifiés, notamment ceux formés à l'étranger, les nouveaux arrivants francophones et les membres des communautés minoritaires. Le gouvernement fédéral pourrait jouer un rôle catalyseur en appuyant l'harmonisation des normes professionnelles, en accélérant les processus de reconnaissance des acquis et en finançant des programmes de transition adaptés aux réalités des francophones.

Conclusion

[30] Les recommandations formulées par l'ACFA visent à assurer le développement durable et inclusif des CFSM, particulièrement en Alberta. Dans un contexte marqué par la croissance

¹⁷ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. 5 novembre 2025. « Recherche en point de mire : Semaine nationale de l'immigration francophone ». Vidéoconférence.

¹⁸ ACFA. 2024. *Rapport du 2^e Sommet sur l'éducation postsecondaire de langue française en Alberta*. https://acfa.ab.ca/wp-content/uploads/2022/06/Rapport-2e-sommet-sur-leducation-postsecondaire_vf-2.pdf

¹⁹ ACUFC et FCFA. 2022. *Bâtir ensemble le postsecondaire en français de l'avenir, Rapport complet du Bilan des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire*. <https://egpostsecondaire.ca/wpcontent/uploads/2022/11/Rapport.pdf>

démographique, les besoins en main-d'œuvre, les enjeux de cohésion nationale et l'évolution des services publics, les investissements en langues officielles constituent des leviers stratégiques pour le développement économique, social et institutionnel du Canada.

[31] En poursuivant la modernisation de ses mécanismes de financement et en protégeant les programmes qui soutiennent directement les CFMS, le gouvernement du Canada pourra non seulement renforcer la vitalité de la francophonie canadienne, mais également consolider la contribution des communautés francophones au développement et au rayonnement du pays.